



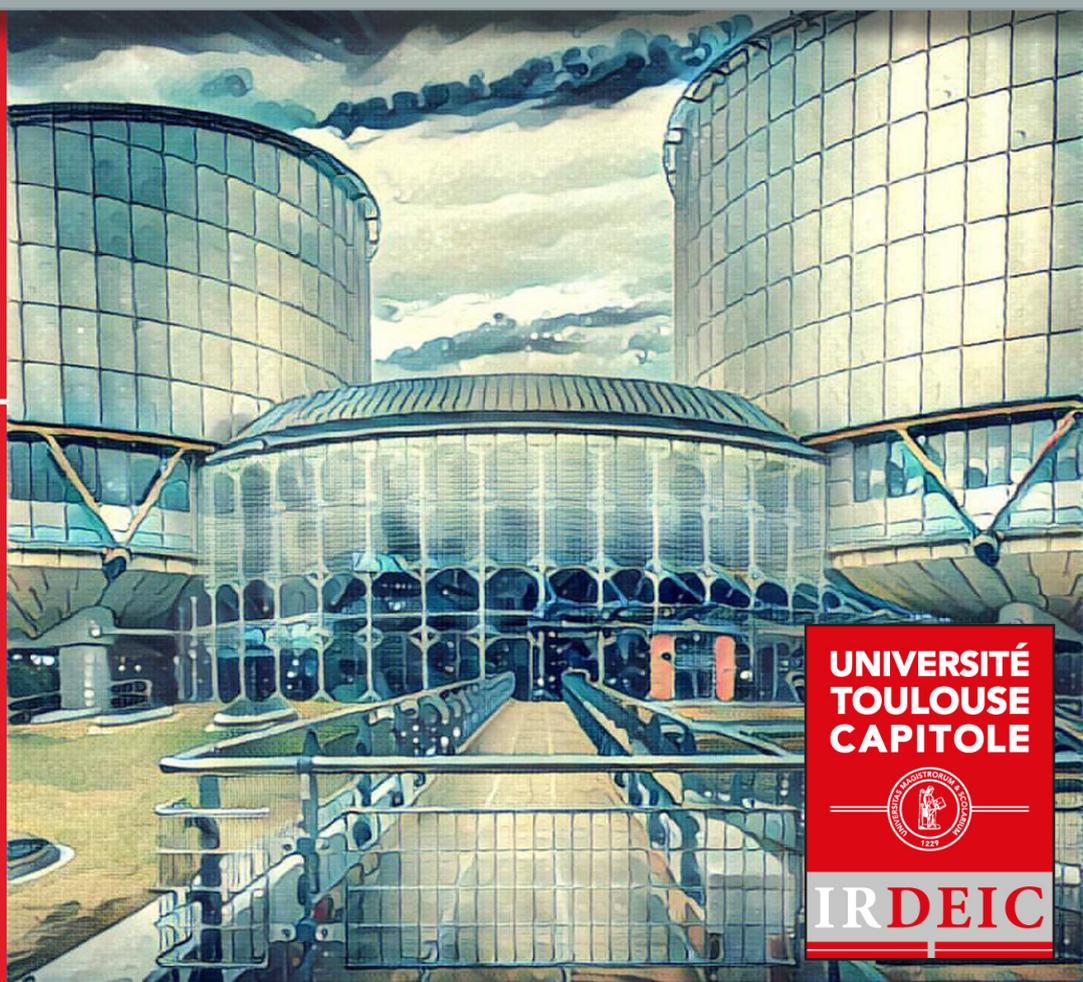
## TABLE RONDE

Etat des lieux de l'adhésion de l'Union Européenne à la  
Convention européenne des droits de l'homme

Sous la direction scientifique de Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

En présence et à distance via zoom

**5 Octobre  
2023  
14h30**



**MANUFACTURE  
DES TABACS**

**Auditorium  
MS001**

**Bâtiment S**

**Entrée :**

**1 rue des Amidonniers**

**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE  
CAPITOLE**



**IRDEIC**



**Jeudi 5 octobre 2023**



## Présentation scientifique

La Déclaration de Reykjavik du 4e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe des 16-17 mai 2023 ouvre une nouvelle étape du processus d'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme. Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à adopter dans les meilleurs délais un nouvel accord d'adhésion sur la base du projet provisoire d'instruments d'adhésion élaboré unanimement par le groupe de négociation « 46+1 ».

La conférence permet d'apprécier le contenu du projet et de dresser les perspectives de sa concrétisation.

## Programme

**14h30 - Présentation du projet d'Accord d'adhésion.**

*Par Joël Andriantsimbazovina, professeur à l'Université Toulouse Capitole, IRDEIC.*

**14H40 - Les points saillants des négociations du projet d'Accord d'adhésion.**

*Par Bathilde Richoux, Conseillère juridique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, représentante de la France au sein du groupe 46+1.*

**14h55 - Quels sont les avantages des mécanismes de contrôle institués par le projet d'Accord d'adhésion du point de vue du conseil des justiciables?**

*Par Bertrand Favreau, Ancien bâtonnier, président de l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens.*

**15h10 - Quels sont les inconvénients des mécanismes de contrôle institués par le projet d'Accord d'adhésion du point de vue du conseil des justiciables?**

*Par Christophe Pettiti, avocat, Institut des Droits de l'homme du Barreau de Paris, directeur de la Revue Trimestrielle des Droits de l'homme.*

**15h25 : Appréciation du projet d'Accord d'adhésion sous l'angle de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et du droit de l'Union européenne.**

*Par Hélène Gaudin, professeure à l'Université Toulouse Capitole, directrice de l'IRDEIC.*

**15h40 : Discussions.**

**Sur inscription**

PLUS d'INFOS sur [irdeic.ut-capitole.fr](https://irdeic.ut-capitole.fr)